

Fédération Nationale de
L'Équipement et de
l'Environnement



Adhérent à l'Union Fédérale des
Syndicats de l'Etat

Madame Barbara Pompili
Ministre de l'Ecologie
Hôtel de Roquelaure
246 Bd St Germain
75007 Paris

Madame Annick Girardin
Ministre de la Mer
20 Avenue de Ségur
75007 Paris

Caen, le 10 mars 2021

Objet : Préavis de grève pour le 17 mars 2021

Mesdames les Ministres,

Les agents du LPM de St Malo refusent catégoriquement la fermeture de la classe MAN anciennement préparatoire au concours OCQM. Cela constitue une injustice inacceptable en matière de destruction de la promotion sociale et plus particulièrement en termes d'égalité des chances chère à notre Président de la République et à la Marine Marchande.

En effet, le DAM, lors de la réunion intersyndicale du 2 février 2021 a affirmé que les lycées Maritimes n'avaient pas vocation à former des Officiers ce qui confirme une volonté d'empêcher les élèves de ces lycées à poursuivre leurs études vers le supérieur, volonté aux antipodes de l'égalité des chances.

A l'heure où l'Éducation Nationale crée des classes passerelle vers le supérieur pour les bacheliers professionnels la Direction des Affaires Maritimes détruit ce qui existe depuis plusieurs décennies au sein de la formation maritime, ce qui est inconcevable.

De ce fait le SNPAM CGT s'oppose de la manière la plus ferme à cette manœuvre.

Face à l'obstination de notre Administration, nous demandons la reconsidération des dispositions présentées et déposons donc un préavis de grève concernant les personnels du Lycée Professionnel Maritime de Saint Malo-35- pour une durée de 24 heures reconductibles, le mercredi 17 mars 2021 à partir de 8h ainsi que pour les nuitées en amont et en aval.

En effet, notre organisation syndicale appelle les agentes et les agents à se mobiliser sous toutes les formes à l'occasion de cette journée.

Veuillez agréer, Mesdames les Ministres, l'expression de ma plus haute considération.

Le secrétaire général Adjoint du SNPAM CGT
Camille PUJOL

Copie Mr Thierry Coquil DAM et Mr Jacques Clement DRH